

Communiqué de presse, 14 décembre 2020

L'Université de Berne veut être neutre sur le plan climatique d'ici 2025

L'Université de Berne s'est fixée comme objectif de devenir une institution climatiquement neutre d'ici 2025 dans tous les domaines où elle peut exercer une influence directe. Cet objectif ambitieux est non seulement une nécessité pour l'Université de Berne en raison du changement climatique non maîtrisé qui se poursuit, mais aussi une question de crédibilité, car elle est l'une des institutions de recherche les plus reconnues au monde dans le domaine de la recherche sur le changement climatique.

Le Conseil fédéral a décidé qu'à partir de 2050, l'ensemble de la Suisse ne devrait plus émettre de gaz à effet de serre afin d'atteindre l'objectif convenu au niveau international de limiter le réchauffement climatique à bien moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Le canton de Berne discute de l'objectif de « neutralité climatique d'ici 2050 ». L'Université de Berne s'est fixée comme objectif de devenir une institution climatiquement neutre d'ici 2025.

« Nous sommes conscients que cet objectif est ambitieux », déclare Christian Leumann, Recteur de l'Université de Berne : « Cela exige que nous soyons tous prêts à remettre en question des activités familières et des procédures bien établies. » Les universités sont confrontées à un défi particulier en ce qui concerne l'objectif de neutralité climatique : les émissions de CO₂ dues aux voyages en avion sont considérables dans les universités à forte intensité de recherche comme l'Université de Berne. Il n'est donc pas possible pour les chercheur-euse-s actifs et actives au niveau international de se passer totalement de voyages en avion, mais elles / ils peuvent exploiter le potentiel d'éviter et de réduire encore plus les voyages en avion.

Leader en matière de durabilité

L'Université de Berne est l'une des institutions de recherche les plus importantes au monde dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité et de la recherche sur l'utilisation des terres et a effectué un travail de pionnier en la matière. La recherche sur le climat à l'Université remonte à Hans Oeschger, qui a fondé le département de physique climatique et environnementale en 1963 et a été l'un des premiers à avertir du changement climatique provoqué par l'homme. Les chercheur-euse-s de l'Université de Berne sont présent-e-s dans le monde entier, comme Thomas Stocker, qui a joué un rôle important au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour la Convention de Paris sur le climat de 2015, et Peter Messerli, qui a présenté le premier Rapport mondial sur le développement durable à New York en septembre 2019. Des chercheur-euse-s de l'Université de Berne ont également joué un rôle clé dans le premier rapport sur l'état de la biodiversité dans le monde, publié en 2019 par le Conseil mondial de la biodiversité (IPBES).

Avec la fondation de la nouvelle Wyss Academy for Nature, l'Université de Berne veut apporter une contribution concrète au développement durable de la société dans le monde entier et renforcer massivement sa position au niveau national et international. « La durabilité est une caractéristique de notre université », souligne le Recteur Christian Leumann : « Des mesures concrètes en faveur de la neutralité climatique ne sont pas seulement une nécessité pour nous en raison du réchauffement planétaire non maîtrisé, mais aussi une question de crédibilité ».

Analyser, réduire, compenser

L'objectif de l'Université de devenir une institution climatiquement neutre d'ici 2025 nécessite dans un premier temps une analyse approfondie et une planification des mesures. Dans une première phase, actuellement en cours, l'Université établit son empreinte carbone avec l'aide d'un bureau de conseil externe. L'objectif de cette analyse est d'identifier tous les domaines dans lesquels des émissions de CO₂ sont générées directement ou indirectement et sur lesquels l'Université peut exercer une influence. Dans une deuxième phase, l'Université utilisera le bilan carbone pour déterminer le potentiel de réduction et définir des mesures y relatives.

Toutefois, l'objectif d'une université climatiquement neutre ne peut être atteint par les seules mesures de réduction, et une compensation des émissions inévitables de gaz à effet de serre est également nécessaire. C'est la raison pour laquelle, dans la troisième phase, des projets appropriés seront identifiés pour compenser les émissions de CO₂. Dans une quatrième phase, l'objectif final sera de mettre en œuvre les mesures de réduction, étape par étape, et de compenser les émissions de CO₂ restantes.

Lignes directrices pour les voyages d'affaires

Les voyages d'affaires constituent un point de référence essentiel pour atteindre l'objectif de neutralité climatique de l'Université de Berne. Aujourd'hui déjà, toutes et tous les collaborateur·trice·s de l'Université sont tenu·e·s, en vertu de l'ordonnance cantonale sur le personnel et de la réglementation des frais universitaires, de réduire au strict minimum leurs déplacements en avion. En outre, la Direction de l'Université a décidé d'un système de feux de signalisation qui détermine pour quelles destinations européennes le train doit être choisi ou pour quelles destinations le train a la priorité sur l'avion. Afin de répondre à ces exigences et de fournir un soutien optimal aux collaborateur·trice·s lors de la planification de leur voyage d'affaires, l'Université est en train de mettre en place un service organisé de manière centralisée, à savoir une agence de voyage professionnelle : un service complet, direct, numérique et adapté aux besoins. Ce soutien allègera la charge de travail administrative des chercheuses et des chercheurs en leur permettant de se concentrer sur leurs tâches principales.

Pour plus d'informations: http://www.klimaneutral.unibe.ch/index_fra.html

Contact :

Media Relations

Université de Berne

Tél. +41 31 631 41 42

medien@unibe.ch